

Le bulletin

Avril 2025

Pour nous écrire : bulletin@aadmie.org

Sommaire :

- [Juridique](#)
- [Jeunes majeurs](#)
- [Scolarité](#)
- [Cantine au Bêta](#)
- [Gouter à la MPP](#)
- [Familles solidaires](#)
- [Dissolution de Rando 16](#)
- [Soutien scolaire et ateliers d'écriture](#)
- [Quelques chiffres](#)
- [Agenda](#)

Juridique

Pas une seule convocation de tout le trimestre et toujours rien en avril : après des jugements catastrophiques en octobre, le désert depuis plus de 6 mois.

Les jeunes deviennent majeurs sans avoir pu être entendus par la justice.

Voir plus loin l'article « Quelques chiffres »

juridique@aadmie.org



Jeunes majeurs

Comme annoncé dans le bulletin précédent, nous sommes sans réponse de la préfecture alors que nous avons rencontré son secrétaire général le 1 octobre 2024.

Depuis plus de 6 mois (parfois 2 ans) des jeunes attendent sans raison un titre de séjour. Leurs employeurs attendront-ils ? L'un d'entre eux s'est finalement présenté au guichet accompagné de son employeur... et du maire de la commune. On leur a promis une réponse rapide : nous allons voir ce qu'est, pour la préfecture, une réponse rapide.

La défenseure des droits, Françoise Marie, est intervenue pour ces jeunes dont les dossiers avaient été présentés au secrétaire général le 1^{er} octobre. Toujours à suivre...

Fort heureusement, si quelques jeunes attendent sans raison valable un titre de séjour, on constate que l'immense majorité des anciens MIE sont actuellement en possession de documents de séjour (un récépissé à minima). Ils sont donc en situation régulière.

Ils sont soumis aux tracasseries administratives que l'on sait (renouvellement tous les 3 mois, impossibilité de passer le permis de conduire ou de toucher certaines aides sociales comme les APL...), mais ils peuvent travailler et s'intégrer dans la société française.

jeunesmajeurs@aadmie.org

Scolarité

Du 5 au 26 mai, il faudra décider des choix d'orientation pour les jeunes de 3^{ème} en collège ou MFR. Pour l'orientation après la 3^{ème} (ou après le CAP2), c'est la même procédure pour tous :

C'est logiquement aux référents scolaires de faire l'inscription, même si l'inscription dans l'établissement d'origine a été faite par quelqu'un d'autre. La phase actuelle, en avril, est la réflexion et la préparation des fiches grâce à EDU CONNECT (un code a été donné avec la fiche).

L'inscription officielle se fait du 5 au 26 mai (toujours par EDU CONNECT).

Sauf cas particulier pour un lycée général (bon niveau en français, maths, anglais), l'inscription se fait en Lycée Professionnel : CAP ou 2^{de} Pro (vers un Bac Pro pour les jeunes ayant un bon bulletin)

Par sûreté, pour les 3ème il faut mettre en priorité les vœux de Lycée Pro avant l'apprentissage (même si celui-ci est apparemment sûr : il y a toujours des défections de patrons de dernière minute, et on peut toujours refuser une affectation).

Priorités : le souhait des jeunes s'il est réaliste, mais ensuite les LP moins demandés (hors Angoulême en général, ne pas oublier l'EREA) et les métiers en tension : bâtiment et travaux publics (Sillac, Ruffec), travail des métaux (Ruelle), Conducteur d'Installations de Production (Chasseneuil)...

. 10 choix possibles, mais ça va rarement jusque-là

. Le conseil de classe du 3ème trimestre donnera son avis.

. Fin juin une deuxième possibilité sera proposée aux non affectés avec les places vacantes.

Assistance : Jean-Noël, au 05.45.23.84.45

Une réunion pourra être programmée début mai si besoin.

scolarite@aadmie.org

Cantine au Bêta

Le Bêta continue à assurer une cantine chaque premier mercredi du mois à partir de midi : n'hésitez pas à aller y déjeuner même quand nous n'y sommes pas : ambiance détendue garantie. On vous y propose un plat à 5€ et un dessert à 3€.

Gouter à la MPP



Une autre initiative sympa à la MPP : un gouter-jeux organisé par deux lycéennes de Ruelle.

Le principe est simple : un gouter (préparé par elles) est proposé à prix libres, de nombreux jeux de société sont disponibles et le bénéfice va à une organisation. La nôtre en l'occurrence.

Sur la photo, des membres de l'AADMIE reçoivent le bénéfice de l'opération (près de 150€) des mains des organisatrices et leur expliquent à quoi cet argent peut servir.

Imane et Lola nous ont choisi sans bien nous connaître, touchées probablement par leur proximité d'âge avec les jeunes dont nous nous occupons.

Merci à elles pour leur initiative

Dissolution de Rando 16

L'association de randonnée *Rando 16* vient de s'autodissoudre et lui a donc fallu solder ses comptes. Nous la remercions très sincèrement pour le don imprévu de 1 368 € qu'elle nous a fait et que nous saurons employer au mieux.

Familles solidaires

La rencontre des familles solidaires annoncée dans le précédent bulletin a bien eu lieu le samedi 12 avril au Bêta. C'était, comme toujours, intéressant et chaleureux mais le nombre de familles était très faible cette fois-ci.

Nous avons discuté (et modifié) le document en ligne sur le site [accueil en famille – vademecum](#).

Pour la participation, on essaiera de faire mieux la prochaine fois : ce sera à l'automne.

hebergement@aadmie.org



L'AADMIE a fêté la poésie !

Le samedi 26 avril, nous étions tous conviés à une scène poétique dans la salle du tiers lieu « Le Bêta ».

Ce moment de partage a été une occasion de présenter le fruit de plusieurs ateliers d'écriture animés avec 7 jeunes depuis le mois d'octobre.

Petits recueils en vente, passages devant le public, écoutes des enregistrements audios, la soirée a été rythmée par de multiples moments chaleureux et créatifs.

Ce soir-là nous avons voyagé, franchissant les frontières, poussant les murs du Bêta en chevauchant un bestiaire rêvé. Nigéria, Congo, Côte d'Ivoire, Mali : nous avons quitté les forêts denses et la brousse pour remonter vers le désert. Les rivières en crue de Guinée puis les couleurs du Sénégal nous ont menés vers le pays du "ch'pas" après avoir traversé une Espagne passagère.

Il a fait bon se ressourcer dans le monde de la poésie de l'exil et des territoires imaginaires.

soutienscolaire@aadmie.org

Quelques chiffres

Le temps moyen entre la sortie de l'ASE et le jugement de reconnaissance (ou non reconnaissance) de minorité était de 198 jours pour les jeunes refusés par l'ASE en 2021.

Pour les refusés en 2022, on passe à 209.

Pour les refusés en 2023 : 247 jours.

Ces données portent sur 32 jeunes sortis de l'ASE en 2021, 2022 et 2023.

Un seul des jeunes refusés en 2024 ou 2025 – et dont nous ne pouvons qu'estimer le nombre- a été audiencé. La majorité d'entre eux sont partis sans bien réaliser qu'ils auraient pu contester en justice cette décision administrative de non-reconnaissance de minorité.

Nous n'en avons rencontré que 39 et 14 de ces 39 sont partis quand même.

Nous en avons refusé aussi (voir bulletin précédent).

Nous accompagnons les 25 autres.

Agenda

Comme d'habitude au mois de mai, ça se bouscule. Voici un petit échantillon.

Tous nos rendez-vous sont à retrouver, actualisés, sur l'agenda en ligne www.aadmie.org

Et comme la tenue des stands n'est pas réservée aux seuls membres du CA, vous pouvez nous contacter et vous inscrire pour les tenir avec nous. On y expliquera nos actions, on vendra des badges et/ou de la nourriture et même... on proposera de jouer à la roue de l'infortune.

MPP

Festival sauvage avec la MPP
Vendredi 9, 10 et 11 mai
Nous y serons
* le 10 mai de 10h30 à 18h30
* le 11 mai de 10h30 à 18h00

Emmaüs

Vente de crêpes dans le stand
mis à notre disposition par
Emmaüs (comme l'an dernier)
Le 17 mai de 10h00 à 18h00

Le Bêta

Festival « Hors jeux » les 16,
17 et 18 mai
Nous y serons
le 18 mai de 12h00 à 18h00

21 mai 2025, de 18h30 à 20h00

CA ouvert au local

18, rue Fénelon à Angoulême

Ce CA, comme toujours ouvert à toutes et tous, sera essentiellement consacré aux questions de scolarisation, d'orientation, d'apprentissage et à la délicate question du passage à la majorité et de l'obtention du titre de séjour.

Le CA : Agnès Duqueroix, Geneviève Noël, Isabelle Claire, Isabelle Guichard
Laura Ledoux, Sylvie Delaruelle, Sylvie Salomon, Romain Treppoz

AADMIE - RESF16 - <https://aadmie.org>

(Association d'Aide et de Défense des Mineurs Isolés Étrangers)

182, rue de Périgueux 16000 Angoulême

07 58 90 91 16 - aadmie.resf16@gmail.com



Merci Nolwenn

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Nolwenn, adhérente de notre association et hébergeante solidaire de Moussa. Nous adressons à son compagnon, leurs enfants et toute sa famille nos plus sincères condoléances.

Merci Nolwenn pour ta solidarité et ton engagement.